

Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab.

Historisk-filologiske Meddelelser. **III**, 5.

LES FORMES SIGMATIQUES
DU VERBE LATIN ET LE PROBLÈME
DU FUTUR INDO-EUROPÉEN

PAR

HOLGER PEDERSEN



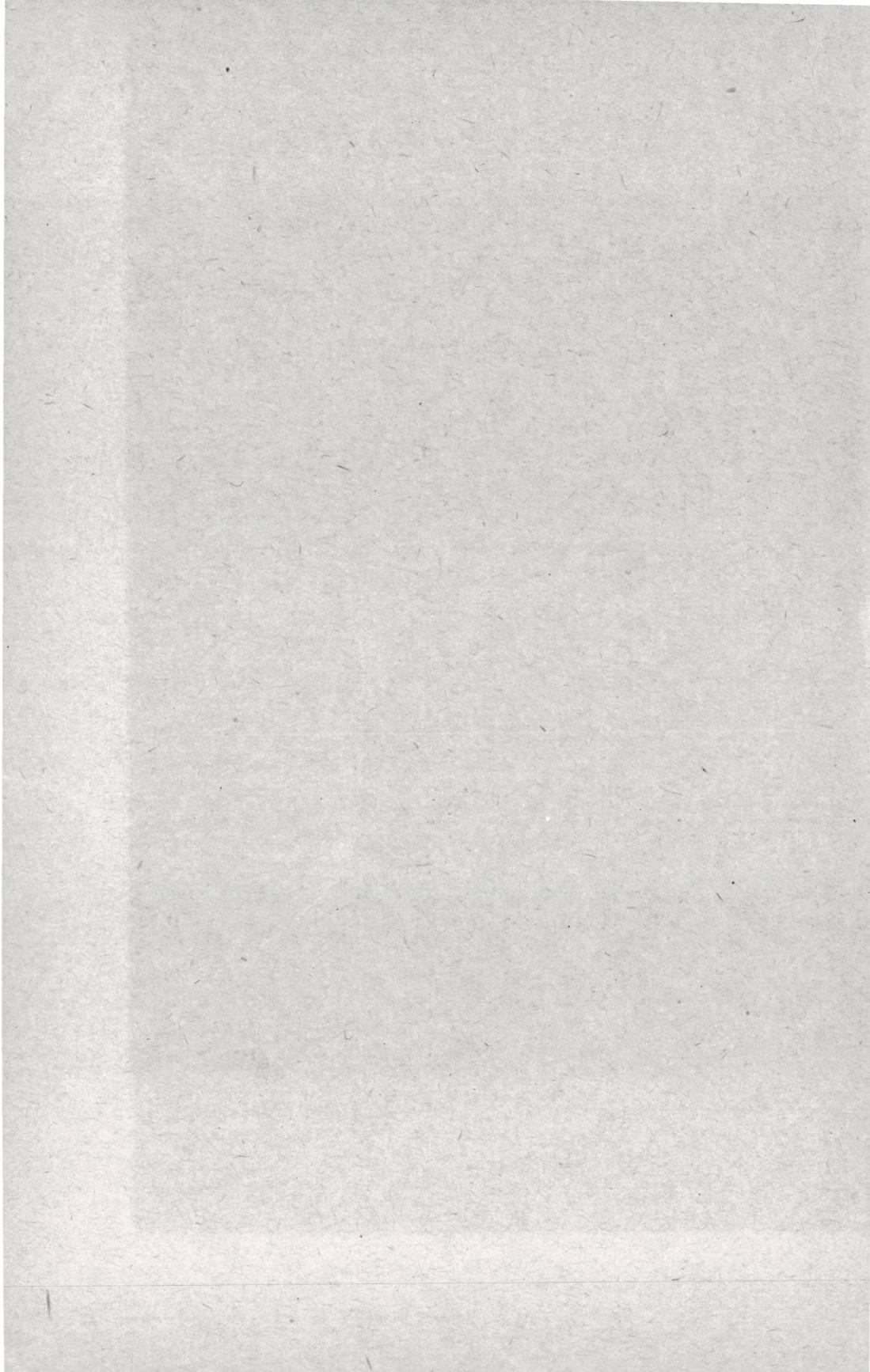
KØBENHAVN

HOVEDKOMMISSIONÆR: ANDR. FRED. HØST & SØN, KGL. HOF-BOGHANDEL

BIANCO LUNOS BOGTRYKKERI

1921

Pris: Kr. 1,00.



Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab.

Historisk-filologiske Meddelelser **III**, 5.

LES FORMES SIGMATIQUES
DU VERBE LATIN ET LE PROBLÈME
DU FUTUR INDO-EUROPÉEN

PAR

HOLGER PEDERSEN



KØBENHAVN

HOVEDKOMMISSIONÆR: ANDR. FRED. HØST & SØN, KGL. HOF-BOGHANDEL

BIANCO LUNOS BOGTRYKKERI

1921

et l'action et le terme de l'action). L'imparfait était un passé imperfectif, l'aoriste était un passé perfectif.

Ainsi on entrevoit un état de choses où l'aoriste et le parfait étaient non pas des temps d'un paradigme complexe, mais des verbes autonomes, coordonnés aux divers verbes qui ont fourni le »présent« :

φέρω, λείπω — φορέω (intensif) — λιμπάνω (inchoatif) etc., état de choses où les rapports des prototypes de λέλοιπα et λείπω, de ἔλιπον et ἔλειπον étaient du même ordre que les rapports de λιμπάνω et λείπω, de ἐλίμπανον et ἔλειπον etc. Chacun de ces verbes possédait généralement un temps non passé et un temps passé, quelques modes (subjonctif, optatif, impératif) et un participe: c'était là tout le paradigme. Quand à l'ensemble de tous ces verbes parallèles, il formait un système de paradigmes semblable au système des thèmes différents du verbe sémitique فَاعَلَّ , فَعَعَلَّ , فَعَّلَّ etc.).

C'est le grec et le sanskrit qui ont le mieux conservé les traces de cet ancien système indo-européen de verbes parallèles, et c'est peut-être le latin qui en a le plus dévié. Mais nulle part le système n'a subsisté tel quel.

Néanmoins les langues slaves d'aujourd'hui présentent un système assez analogue au système que nous avons supposé pour la langue-mère indo-européenne. Mais ce n'est pas là une continuation de l'ancien système; c'est le résultat d'un long développement, et le système slave est constitué d'éléments presque tout à fait différents de ceux dont se composait le système indo-européen. Aussi le système slave n'a-t-il aucune importance pour l'étude historique de la morphologie indo-européenne, mais il a un grand intérêt

comme parallèle syntaxique. Je me bornerai ici à rappeler les faits russes. La langue russe ne possède que deux temps, un temps non passé et un temps passé; mais pour chaque notion verbale on a le choix entre deux ou plusieurs verbes parallèles (ordinairement des dérivés ou des composés de la même racine, rarement de différentes racines), un verbe perfectif (ou plusieurs verbes perfectifs) s'opposant à un ou à plusieurs verbes imperfectifs. Le paradigme de chacun de ces verbes parallèles ne comporte que très peu de formes : un temps non passé et un temps passé de l'indicatif, un subjonctif périphrastique, un impératif, un infinitif etc. Quant au sens de ces formations il faut noter que le temps non passé des verbes perfectifs ne peut avoir la valeur d'un vrai présent (l'idée d'une action en train de se développer est incompatible avec l'aspect perfectif, l'aspect qui envisage en même temps l'action et son terme); il a la valeur d'un futur.

Ainsi on a :

perfectif *dat'* δοῦναι, *daj* δός, *ja dal* ἔδωκα, *dam* δώσω;
 imperfectif *davát'* διδόναι, *daváj* δίδου, *ja davál* ἐδίδουν,
dajú δίδωμι.

De même :

perfectif *u-znát'* γνῶναι, *ja u-znát* ἔγνων, *u-znáj* γνώσομαι;
 imperfectifs $\left\{ \begin{array}{l} \textit{znat'} γιγνώσκειν, *ja znal* ἐγίγνωσκον, *znáj* γιγνώσκω;
znavát' (fréquentatif), *ja znavát* 'j'ai connu (j'ai cultivé la connaissance de quelqu'un).'$

Pour l'expression d'un mouvement la langue russe dispose quelquefois de trois verbes parallèles imperfectifs :

perfectif *po-nestí* 'porter', *ja po-njós* 'je portai', *po-nesú* 'je porterai';

imperfectifs	}	<i>nestí</i> 'porter (vers un but)', <i>ja njos</i> 'je portais', <i>nesú</i> 'je porte';
		<i>nosít'</i> 'porter (en plusieurs directions)', <i>ja nosíl</i> 'je portais', <i>nošú</i> 'je porte';
		<i>nášival'</i> 'avoir coutume de porter', <i>ja nášival</i> 'j'ai (souvent) porté'.

Comme exemple des diverses nuances perfectives on peut citer les verbes parallèles signifiant 'crier' :

perfectifs	}	<i>kříknut'</i> 'pousser un cri', <i>kříknu</i> 'je crierai', je pousserai un cri';
		<i>za-kričát'</i> 'se mettre à crier', <i>za-kričú</i> 'je crierai', je commencerai à crier';
		<i>po-kričát'</i> 'crier un peu', <i>po-kričú</i> 'je crierai (un peu)';
		<i>na-kričát'</i> 'crier beaucoup', <i>na-kričú</i> 'je crierai (beaucoup)';

imperfectif *kričát'* 'crier', *kričú* 'je crie'.

L'analogie de ce système slave moderne et du système que nous avons esquissé pour une période indo-européenne éloignée, est évidente. Mais il va sans dire qu'il y a aussi de graves dissemblances. La plus importante consiste en ce que les nuances exprimées en slave par le moyen de préverbes étaient rendues en indo-européen exclusivement à l'aide des méthodes de la dérivation.

II

Mais le futur rentre mal dans le système de verbes parallèles indo-européen. Il est vrai que morphologiquement le futur semble avoir des rapports avec l'aoriste, en tant qu'un -s- formatif leur est commun. Et l'on pourrait bien

être tenté de croire que dès l'origine le futur n'aurait été autre chose que le temps non passé du même verbe dont l'aoriste était le temps passé. Pour le sens on pourrait renvoyer au développement slave que je viens d'indiquer, en vertu duquel le temps non passé des verbes perfectifs a la valeur d'un futur, tandis que leur temps passé équivaut à un aoriste. Mais si tel a été le rapport primitif entre le futur et l'aoriste, il faut avouer que déjà dans une période très ancienne le futur s'est émancipé de l'aoriste, et qu'il est devenu de très bonne heure un vrai temps. Toute une série de circonstances en témoignent.

1) D'abord il faut souligner que ni en grec ni en sanskrit le futur n'est astreint à l'aspect perfectif. S'il désigne le plus souvent une action à terme fixe, il peut aussi désigner une action sans terme fixe; il peut avoir l'aspect imperfectif. Ainsi le futur est imperfectif dans un vers bien connu de Callistrate:

ἐν μύρτου κλαδί τὸ ξίφος φορήσω
ὥσπερ Ἀρμόδιος κ' Ἀριστογείτων.

M. DELBRÜCK, *Vergleichende Syntax der indogermanischen Sprachen*, II, p. 252—253, a cité une série d'exemples homériques de l'emploi imperfectif du futur; le plus clair est Σ 338—340:

τόφρα δέ μοι παρὰ νηυσὶ κορωνίσι κείσεαι αὐτως,
ἀμφὶ δὲ σὲ Τρῳαὶ καὶ Δαρδανίδες βαθυκόλποι
κλαύσονται νύκτας τε καὶ ἡμέατα δάκρυ χέουσαι.

Le futur du verbe 'être' a l'aspect perfectif dans le vers homérique Z 448:

ἔσσειται ἡμαρ ὅτ' ἄν ποτ' ὀλώλη Ἴλιος ἱρή.

Au contraire il est imperfectif dans le poème de Callistrate déjà cité:

αἰεὶ σφῶν κλέος ἔσσεται κατ' αἶαν.

De même en sanskrit: *bhaviṣyáti* 'il deviendra' et 'il sera'; v. DELBRÜCK, *Vergl. Synt.*, II, p. 252.

2) En outre l'autonomie du futur est indiquée par le fait qu'en grec et en sanskrit il possède quelques formes modales parallèles aux formes modales de l'aoriste. Ainsi en grec on trouve un optatif du futur (τρέψοιμι; cf. l'optatif de l'aoriste τρέψαμι), et en sanskrit on cite quelques rares exemples d'un subjonctif et d'un impératif du futur. Les deux langues présentent un participe du futur parallèlement au participe de l'aoriste. Le grec a un infinitif du futur à côté de l'infinitif de l'aoriste. Et le sanskrit nous offre même un futurum in praeterito ou conditionnel:

fut. *dā-syá-ti* 'il donnera',
condit. *á-dā-sya-t* 'il donnerait'.

Il est donc bien évident qu'en grec et en sanskrit le rapport entre le futur et l'aoriste est tout à fait différent du rapport entre le présent et l'imparfait ou entre le parfait et le plus-que-parfait.

Mais l'argument n'est probant que pour ces deux langues. Toutes les formes modales, participiales et prétéritales du futur ne sont évidemment que des innovations que le grec et le sanskrit ont créées séparément. On n'y découvre aucune identité morphologique; il n'y a pas de formes grecques et sanskrites exactement superposables; au contraire, la distinction entre les formes aoristiques et les formes appartenant au futur se fait en chacune des deux langues

d'une manière différente. Quant aux infinitifs grecs il suffit de rappeler le fait que l'indo-européen commun n'a pas eu de véritables infinitifs. Il ne s'agit donc pas d'un héritage commun, mais d'un développement parallèle; et l'emploi imperfectif du futur que nous avons signalé plus haut (1°), pourrait bien, lui aussi, être le résultat d'innovations indépendantes dans les deux langues. Mais si les faits invoqués sous 1° et 2° ne prouvent pas l'autonomie du futur dans l'indo-européen commun, ils prouvent du moins que cette autonomie a existé dès les temps les plus reculés des deux langues les plus anciennes de notre famille.

3) Un argument qui nous portera dans une antiquité plus haute, peut être tiré de la forme du suffixe. Le suffixe de l'aoriste était un *-s-* pur et simple, tandis que le futur, à en juger d'après l'indo-iranien et le baltique, était formé à l'aide d'un suffixe *-sje-*, *-sjo-*. Le contraste entre le futur et l'aoriste est net dans des formes sanskrites telles que *á-jāi-š-ṭa* 'vous vainquîtes': *ǰē-šyá-tha* 'vous vaincrez', *á-śrāu-š-ṭa* 'vous entendîtes': *śrō-šyá-tha* 'vous entendrez'. Et bien que le futur baltique nous offre des problèmes difficiles dont la solution est encore contestée, on ne saurait en aucune manière nier la concordance parfaite avec l'indo-iranien que révèle la première personne du singulier:

sansk. *dā-syā-mi* 'je donnerai', lit. *dúo-siu*.

C'est ce qui prouve que le suffixe *-sje-*, *-sjo-* du futur n'est pas une innovation de l'indo-iranien; il date indubitablement d'une période antérieure au scindement définitif de l'indo-européen commun.

Néanmoins il est impossible de prouver que ce suffixe ait appartenu à la langue-mère indo-européenne strictement

parlant. Le futur grec (qui est pourtant un vrai futur, la continuation du futur indo-européen) n'y participe pas. Il a un suffixe sans *-j-*, le suffixe *-se-*, *-so-*. C'est ce qui est prouvé par les futurs en *-άω* et *-έω* (*χρεμῶ*, *ὀλῶ* etc.), qui s'expliquent bien par **-asō*, **-esō*, mais qui ne peuvent pas continuer des désinences **-asjō*, **-esjō*. Il faut donc analyser de la même manière les formes telles que *δείξω*, qui du point de vue purement phonétique sont équivoques, et le type *δώσω*, qui a conservé ou restitué l's intervocalique sous l'influence du type *δείξω*. L'opposition ainsi constatée entre le grec et l'indo-iranien indiquerait le développement, sous ce rapport, de flottements dialectaux sur le domaine indo-européen avant le scindement définitif, et il est impossible de prouver que le suffixe *-sje-*, *-sjo-* ait jamais existé hors de cette partie de la famille dont l'indo-iranien et le balto-slave est la continuation. Cette limitation d'une particularité dialectale indo-européenne ne serait point surprenante.

4) Mais bien que le suffixe de futur grec soit un peu plus proche du suffixe d'aoriste que ne l'est le suffixe balto-slave et indo-iranien, l'opposition morphologique des deux formations n'en est pas moins claire en grec. Il suffit de rappeler le fait que tous les futurs sont sigmatiques, tandis que ce n'est qu'une partie des aoristes qui présentent le suffixe *-s-*. L'exemple

λείψω: ἔλιπον

peut servir de paradigme de cette particularité qui est confirmée par toutes les langues qui ont conservé le futur ou l'aoriste.¹

¹ Nous ne ferons pas cas ici de quelques différences entre le futur et l'aoriste qui n'ont de portée que pour la langue grecque: le futur est quelquefois dérivé d'une autre racine que l'aoriste (*ἔρω*: *εἶπον*, *οἶσω*:

Sans doute les divers types d'aoriste sont la continuation d'une série de verbes parallèles qui dans le système verbal primitif représentaient des nuances sémantiques différentes. Les prototypes de ἔδειξα, ἔλιπον, ἐπέπληγον étaient, il faut le croire, le temps passé de trois types différents de verbes perfectifs, comparables, peut-être, aux types russes *za-kričát'*, *kriknut'*, *po-kričát'* etc. (v. plus haut p. 6). Le temps non passé de tous ces verbes a dû avoir, dès l'origine, le sens d'un futur perfectif avec la même nuance sémantique qu'avait le temps passé.

Mais si l'on accepte ce point de départ, on aura à constater que le développement du temps non passé et du temps passé a été bien différent. Au temps passé tous les verbes parallèles perfectifs ont été conservés; finalement ils se sont fondus en une seule catégorie, mais non sans laisser du moins quelques faibles reflets de la diversité sémantique primitive. Au contraire, au temps non passé une seule formation, la formation sigmatique, a triomphé, supplantant toutes les autres qui ne semblent avoir laissé de trace dans aucune langue indo-européenne. Cette unification morphologique qui paraît dater d'une période antérieure à la différenciation des dialectes indo-européens, a sans doute été motivée par une unité sémantique naissante: les diverses nuances d'aspect et de forme d'action faisaient place à la notion pure et simple du temps futur, et pour cette raison la formation qui se prêtait le mieux à l'expression de cette notion a fini par remporter la victoire sur toutes ses concurrentes.

ἤνεγκον); à un aoriste actif répond quelquefois un futur médial (ἀκούσομαι: ἤξουσα); le futur et l'aoriste suivent quelquefois des lignes analogiques différentes relativement à la restitution de l's intervocalique (κρεμό: ἐκρέμασα). Et nous nous dispenserons de discuter les impératifs οἶσε, ὄψεσθε etc.

Ainsi il devient tout à fait vraisemblable que le futur a été un vrai temps dès la période de l'indo-européen commun.

III

Les formes sigmatiques du verbe latin peuvent être classées en deux séries: une série dans laquelle l'-s- ou un -ss- d'origine mécanique (ayant la même fonction que l'-s- simple) est ajouté immédiatement au thème verbal; et une autre série dans laquelle l'-s- ou un -s-s- d'origine morphologique (ayant la fonction de deux suffixes) est précédé d'une voyelle de nature suffixale. En voici des exemples:

A.	<i>dīxī</i>	<i>faxō</i>	<i>faxim</i>	<i>impetrassere</i>
		<i>levassō</i>		<i>āverruncassere</i>
		<i>quaesō</i>		
		<i>faxis</i>		
		<i>adempsit</i>		
		<i>dīlapidassunt</i>		
B.	<i>ēmerō</i>	<i>emerem</i>		
	<i>ēmerim</i>	<i>ēmisse</i>		
	<i>ēmeram</i>			

Notons la combinaison des deux formations dans *dīxerō*, *dīxerim*, *dīxeram*, *dīxissem*. — Le critérium de forme que j'ai indiqué pour la distinction des deux séries, fait défaut pour *forem*, *essem*, *ēssem*, *vellem*, *ferrem*, qui appartiennent à la série B. Nous en parlerons plus bas.

Les formes de la série A sont évidemment des formes d'aoriste: *dīxī* est l'indicatif, *faxō*, *levassō* est le subjonctif¹, *faxim* l'optatif, (*confidō mē*) *impetrassere*, (*possum*) *āverruncassere* l'infinitif.

¹ Les emplois de cette forme rentrent mal dans le schéma morphologique et syntaxique du latin classique; on la qualifiera de futurum exactum (*O Tite, si quid ego adjuvero curamve levasso | ecquid erit praemi?* Ennius) ou de futur (*Jam faxo hic erunt* Plaute, Bacch. IV 4, 64); mais que dira-t-on de *quaesō*?

Quant aux formes de la série B, on les a souvent expliquées comme issues de la même source, de l'aoriste indo-européen. Mais on ne parvient pas à en expliquer le développement sémantique sans attribuer au point de départ le sens d'un futur. On a cru pouvoir satisfaire à cette condition en partant du subjonctif de l'aoriste qui aurait pris les fonctions d'un futur. Mais outre que c'est là, du point de vue syntaxique, un détour non motivé, l'hypothèse de l'origine aoristique se heurte encore à une autre difficulté, qui est en effet insurmontable: comment expliquer la voyelle qui apparaît devant l's dans presque toutes les formes de la série B? Il ne faut pas comparer le *-i-š-* du sanskrit, le *-α-σ-* du grec (sansk. *á-starišam* 'j'ai répandu', gr. *ἔ-δάμασα* 'j'ai dompté'); car ici l'*i:α* n'est autre chose que le dernier élément de certaines racines, le degré faible d'un *-ā-* ou *-ē-* radical (cf. lat. *strā-vī*, *strā-men* et gr. *ἄ-δμη-τος*, dor. *Ἄ-δμᾶ-τος*, lat. *domā-re*); si cette voyelle faible a été quelquefois, en sanskrit, employée hors de son propre domaine, auprès de racines qui ne comportaient pas d'*-ā-* (*-ē-*) dès l'origine, elle n'a jamais acquis une valeur sémantique spéciale comme celle qu'on est forcé de présupposer pour la voyelle qui précède l's ($> r$) en latin.

S'il fait difficulté d'expliquer les formes latines de la série B en partant de l'aoriste, on portera naturellement les regards vers le futur. Et ici en effet on rencontrera tout de suite des formes caractérisées par la présence d'une voyelle devant le suffixe sigmatique. Je fais allusion au futur osco-ombrien:

osque *perl-em-es-t* (de **em-es-ti*) 'il interrompra'.

Je discuterai plus bas (IV) le suffixe de ces formes osco-ombriennes, et je chercherai à démontrer que ce sont là

de vrais futurs. Mais avant de faire cela j'esquisserai comment on peut, de ce point de départ, expliquer toutes les formes latines de la série B.

1) Du futur en *-es-* on a tiré d'abord un futurum in praeterito par un procédé tout à fait analogue à celui auquel le conditionnel sanskrit doit son existence; on a tout simplement employé le thème du futur avec les désinences secondaires (l'augment ayant été négligé en latin):

**em-es-mi* 'j'achèterai', **em-es-m̄* 'j'achèterais.'

Cette nouvelle formation a parcouru ensuite un développement sémantique qui n'offre rien d'imprévu. Comme dans les langues romanes (fr. *je dirais* de *dīcere habēbam*) le futurum in praeterito a été employé avec les fonctions d'un conditionnel, et il a fini par se spécialiser pour cet emploi; puis l'affinité du conditionnel et du subjonctif qui se manifeste un peu partout, a entraîné un empiètement sur le domaine de ce mode, sans qu'on puisse indiquer les étapes par lesquelles la formation a acquis sa valeur historiquement attestée.

J'inclinerais pourtant à penser que le terme final de ce développement a été atteint d'assez bonne heure. Car c'est de la valeur d'un subjonctif que dépend la transformation morphologique qui a eu lieu. On avait dès l'origine un thème en *-s-*, mais on a abouti à un thème en *-s-ē-*; et ce thème en *-s-ē-* doit être très ancien, vu qu'il est attesté non seulement en latin (*emerēs, emerēmus, emerētis*), mais aussi en osque (*fusíd* 'foret'). Or l'*ē* dont a été élargi le thème en *-s-*, n'est autre chose que le signe du subjonctif qui figure dans *amem, amēs* etc.

Du reste, une transformation morphologique était de rigueur, vu que la plupart des formes en *-s-* auraient con-

tracté avec le temps un aspect très peu clair. En somme, l'évolution italique tend à remplacer par des procédés plus compliqués les distinctions faites par le seul contraste des désinences primaires et secondaires (gr. φέρω: ἔφερον; lat. *ferō: ferēbam*), et elle a peu épargné les thèmes verbaux en consonne. Qu'on a choisi pour modèle de la transformation le subjonctif en *-ē-*, non pas le subjonctif en *-ā-*, dépend sans doute de la circonstance que la première personne du singulier (**em-es-ṃ > *emesem*) et la troisième personne du pluriel (**-s-ent*) avaient la voyelle *-e-* qui pouvait sans grande difficulté être changée en *-ē-*. C'était, particulièrement pour la troisième personne du pluriel, un léger changement. La forme modèle, le subjonctif en *-ē-*, avait dû subir, dans cette personne, une réduction phonétique de **-ēnt* en *-ent*; la voyelle longue a été restituée par voie d'analogie, mais il y a eu sans doute une période d'hésitation entre la désinence phonétique **-ent* et la désinence analogique **-ēnt*. Pendant cette période la désinence **-s-ent* de l'ancien futurum in praeterito pouvait presque insensiblement être changée en **-s-ēnt*. Sans doute c'est la désinence **-s-ēnt* qui a entraîné **-s-ēm* (1. sing.), puis **-s-ēs* (2. sing.) etc.

2) Quant au futurum exactum la plus simple hypothèse nous conduit à supposer qu'on l'a créé en appliquant au thème du parfait le suffixe et les désinences personnelles du futur. Aussitôt que le futur indo-européen s'était détaché de l'aoriste, était devenu autonome et avait acquis la valeur d'un vrai temps, il n'était que tout à fait naturel qu'on cherchât à exprimer cette notion de temps dans tous les paradigmes verbaux, dans tous les verbes parallèles dont nous avons parlé plus haut, et avant tout dans le verbe qui a fourni le parfait. Cette tendance a donné naissance

aux formes grecques τεθνήξω, πεπαιδευσομαι; et en latin on s'attendrait à des formes tout à fait parallèles aux formes de futur:

**em-es-mi* 'j'achèterai', **ēm-es-mi* 'j'aurai acheté'.

En effet on peut très bien expliquer les formes du latin historique en partant d'un paradigme **ēm-es-mi*. Le thème en consonne a été remplacé par un thème en *o:e* conformément à ce qui a eu lieu dans presque toute la conjugaison latine. Ainsi au lieu de

**ēm-es-mi*, **ēm-es-si*, **ēm-es-ti*

on a créé les formes

**ēmesō*, **ēmesesi*, **ēmeseti*,

qui par évolution phonétique sont devenues

emerō, *emeris*, *emerit*.

Ce n'est qu'à la troisième personne du pluriel que l'ancienne forme en consonne a subsisté; car rien ne nous empêche de poser

**ēm-es-enti* < **ēmerint*.¹

Néanmoins on peut faire une objection très grave contre cette explication. La voyelle qui précède l'*s* en osque et en ombrien, n'est pas un *e*, mais un *u*: osque *fefacust* 'fecerit', omb. 3. sing. *fakust*, 3. pl. *facurent*. Et la phonétique latine ne nous empêcherait pas de dériver l'*e* latin d'un *u* (cf. *socer*, *socerī* : sanskr. *śvāsura-s*; *pejerō* etc.). Dans ces circonstances, la bonne méthode nous permet-elle de poser pour le latin un autre prototype que celui qui est exigé par l'osco-ombrien, c.-à-d. **ēm-us-mi*?

¹ *sient* n'en est pas une réfutation; cette forme peut être redevable de son *e* à l'influence de l'*i* qui précédait.

L'objection, pour être grave, n'est pas décisive. Avant de prétendre imposer au latin le type osco-ombrien il faudra en chercher l'explication étymologique. Or les tentatives étymologiques qu'on a faites jusqu'ici, ont été faites du point de vue purement osco-ombrien et ne sont guère applicables à l'italique commun. Mais je n'insisterai pas sur cette circonstance, vu que ces tentatives sont assez problématiques même du point de vue exclusivement osco-ombrien.

On a cru pouvoir analyser le futurum exactum de l'osco-ombrien comme une forme périphrastique, composée d'un participe du parfait du type de l'osque *sipus* 'sciens' et de formes à fonction de futur du verbe 'être'. Évidemment cette explication ne convient pas au latin, qui n'a pas, à coup sûr, possédé de participes dont le nominatif se terminait en *-us* (osque *sipus* est **sēpwōs* selon Brugmann, Grundriss² II 1, 570). Mais l'explication est invraisemblable même pour l'osco-ombrien; quelles formes du verbe 'être' peut on chercher dans osque *fefacus-t*, ombr. *fakus-t*, *facur-ent*?

Une autre explication part d'osque *fust* 'erit', 'fuerit'. Cette forme aurait été, dès l'origine, un futur qui, en vertu de circonstances accidentelles, aurait acquis la valeur d'un futurum exactum et aurait servi de modèle pour la création d'un futurum exactum des autres verbes. Mais l'ombrien *fefure* 'fuerint' fait soupçonner que l'identité de forme de *fust* 'erit' et *fust* 'fuerit' en osque est secondaire. Et du reste on ne comprend guère comment l'existence d'un *fust* avec le double sens de futur et de futurum exactum ait pu donner occasion à la création d'une catégorie morphologique nouvelle.

Mais si nous rejetons ces tentatives d'explication, il ne nous restera guère d'autre possibilité que de supposer que le thème osco-ombrien en *-us-* est la modification analogique de quelque formation plus ancienne. Et dès lors le vocalisme osco-ombrien cessera d'être obligatoire pour le latin, et le thème en *-es-*, qu'il fallait éliminer des prémisses empiriquement données, rentrera par voie d'hypothèse. En effet le thème en *-us-* osco-ombrien peut très

bien être la transformation d'un thème en *-es-*, bien qu'il soit très difficile d'indiquer exactement le point de départ de l'innovation. On pourrait être tenté d'expliquer osque *fust* et lat. *fuert* d'un prototype commun **bhe-bhuw-es-ti* en admettant qu'en osco-ombrien *-we-* serait devenu *u* par un procédé analogue à celui qui a changé un **majjos* (lat. *majus*) en osque *mais* 'plus' (cf. Buck, *A Grammar of Oscan and Umbrian*, p. 60). On supposerait donc la série d'évolution **fuwesti* > **fuust* > *fust*. La forme intermédiaire de cette série **fuust* aurait bien pu influencer les autres verbes.

Ombr. *ampr-e-fuus* 'circumieris' est sans doute une formation analogue dont le dernier élément a été associé avec le verbe 'être'. Alors on notera le double *u*. Quant à l'osque *tribarakattuset* 'aedificaverint', l'*u* au lieu de l'*iu* qu'on attendrait après *t*, s'explique peut-être par l'origine analogue de la forme (*-ttuset* au lieu de **-tteset*).

S'il a eu en osco-ombrien des parfaits du type du latin *nōvī*¹, ils peuvent être en jeu de même. Mais il serait téméraire de faire cas de lat. *īverit*: ombr. *iust*, vu qu'en latin *īvī* semble être une forme plus récente que *īi*. (L'identité de l'*u* osco-ombrien avec le *v* latin a déjà été soutenue par M. Wilhelm Schulze, *KZ* 28, 272).

Mais quel que soit le point de départ de la transformation de *-es-* en *-us-*, elle peut avoir été accélérée par l'association avec le participe en *-us* (osque *sipus*),² et elle devait être grandement favorisée par le besoin de différencier plus clairement le futur et le futurum exactum, de les différencier même dans les cas où le thème du présent et le thème du

¹ En latin ce type a été productif: *amāvī* etc.; il n'a pas été productif en osco-ombrien, mais il ne s'ensuit pas qu'il n'ait pas existé.

² Ainsi nous rendons un certain hommage aux deux hypothèses critiquées ci-dessus p. 17. On ne peut pas expliquer la naissance du futurum exactum ni en osco-ombrien ni en italique commun en partant d'osque *fust* ou des participes du type *sipus*. Mais ces formations ont très bien pu influencer un futurum exactum déjà existant.

parfait, après la chute de la réduplication, étaient identiques ou très semblables l'un à l'autre. Le même besoin devait se faire sentir en latin, où l'on trouve beaucoup d'exemples d'identité des thèmes du présent et du parfait (*in-cidō, in-cidī*); mais le latin a pris une autre route que l'osco-ombrien: il a de bonne heure éliminé le futur en *-es-* en le remplaçant par des formations qui n'avaient aucune ressemblance avec le futurum exactum (*emam, emēs* etc.). En revanche, l-*es-* du futurum exactum est resté intact, ne subissant que des changements phonétiques.

3) La création du futurum exactum **ēm-es-mi*, qui a eu lieu en italique commun, a été d'une grande portée pour l'évolution de tout le système du parfait en latin. La forme nouvelle a d'abord servi de modèle pour la transformation d'une forme héritée de la langue-mère, l'optatif du parfait.

Il n'est pas évident pourquoi l'ancienne forme de l'optatif du parfait est tombée en désuétude. Le besoin de discerner plus clairement l'optatif du présent et l'optatif du parfait ne semble pas avoir pu jouer un grand rôle; car ces deux formations étaient caractérisées par des désinences différentes. Ce n'étaient que les présents en *-mi*, peu nombreux en latin, qui avaient la même désinence de l'optatif que le parfait. Ainsi de *edō, ēst* 'je mange, il mange' (sansk. *ád-mi* 'je mange'):

prés. <i>ed-im</i> de <i>*ed-ī-m</i> au lieu de <i>*ed-jē-m</i>
parf. <i>*ēd-jē-m.</i>

En effet, en osco-ombrien l'ancienne forme de l'optatif du parfait a été conservée: osque *fefacid* 'fecerit' etc.

Mais s'il n'est pas évident pourquoi l'ancienne forme devait succomber en latin, l'affinité sémantique de l'optatif avec le futur nous rend du moins compréhensible que le

thème du futurum exactum a pu servir de base pour une innovation: dans la plupart des combinaisons syntaxiques un optatif du futurum exactum pouvait sans aucun inconvénient remplacer l'optatif du parfait; les cas récalcitrants étaient moins nombreux aux temps préhistoriques qu'on ne croirait en jugeant d'après la syntaxe peu primitive du latin classique. Il se peut que l'innovation ait pris son commencement dans certains verbes tellement irréguliers qu'une transformation était inévitable. Si *nōvī* répond à sanskr. *ḥajñāu*, le *v* devait être absent dans l'optatif, qui, ainsi, devait avoir une apparence très irrégulière; est-ce de ce type qu'est issue l'innovation?

4) Le remplacement de l'optatif du parfait **ēm-jē-m* par un optatif du futurum exactum **ēm-es-j-ēm*, qui a fini par être senti tout simplement comme un optatif du parfait, a eu pour effet d'obscurcir le sens propre de l'élément formatif *-es-*. La perte du futur en *-es-* a achevé l'œuvre. Dès lors *-es-* devait faire l'impression d'un élément élargissant le thème du parfait sans signification perceptible. Quant à l'imparfait du subjonctif, cette forme, isolée par la perte du futur, ne se prêtait guère plus à l'analyse **em-es-ē-m*, mais devait se présenter à l'esprit comme **eme-sē-m*, c.-à-d., on n'y pouvait voir qu'un élargissement du thème du présent (**eme-tī* 'il achète') au moyen d'un suffixe *-sē-* qu'on n'avait aucun motif de couper en deux.

La nouvelle interprétation de l'élément *-es-* a eu de graves conséquences pour la transformation ultérieure du système du parfait.

Le plus-que-parfait hérité de la langue-mère était formé par l'addition des désinences personnelles secondaires au thème du parfait, qui était un thème sans *-e-: -o-* final,

c.-à-d. le plus souvent un thème en consonne. Avec le progrès de l'évolution phonétique latine une telle formation devenait nécessairement très difficile à manier, et l'on a recouru naturellement au thème élargi en *-es-*. En imitant le modèle de

amābam: *amābō* (*-bhwā-m: *-bhwō),
eram: *erō*

on a abouti à la forme **ēm-es-ā-m* (> *ēmeram*) auprès de **ēm-es-mi*, qui, peut-être, avait déjà été changé en **ēm-esō* (> *ēmerō*). Il s'ensuit de tout ce que j'ai dit que je vois dans ce type de plus-que-parfait une formation purement latine; mais du reste nous ne savons rien sur le plus-que-parfait osco-ombrien.

5) La plus récente de toutes les innovations latines est, je crois, le subjonctif (l'optatif) du plus-que-parfait. Sans doute il a été formé par la jonction du thème élargi du parfait avec le suffixe indivisible *-sē-* qui dans **eme-sē-m* 'emerem' exprimait le subjonctif passé. On a créé une forme qui correspondait à **ēmes-jē-m* 'emerim' comme **ed-sē-m* 'ederem, ēssem' correspondait à **ed-jē-m* 'edim'. La forme nouvelle est l'*x* de la règle de trois que voici:

$x : *ēmes-jē-m = *ed-sē-m : *ed-jē-m.$

Mais si cette analyse est juste, on s'attendrait à la forme **ēmes-sē-m* 'emissem', forme qui n'existe pas. Comment expliquer l'*i* de la forme existante, l'*i* de *ēmis-se-m*? Faut-il en conclure que ce soit à tort que nous avons jusqu'ici attribué la voyelle *-e-* aux formes sigmatiques du thème du parfait? Faut-il penser que le groupe *-er-* de *ēmerō*, *ēmerim*, *ēmeram* représente non pas un *-es-*, mais un *-is-* primitif, ce qui déchirerait le lien avec le futur osco-ombrien? Je ne le crois pas; un suffixe *-is-* me serait tout à fait

énigmatique. Au contraire, en partant d'un suffixe *-es-* il ne me paraît pas impossible d'entrevoir une voie par laquelle la forme *ēmissēm* peut avoir obtenu son *i*. Il s'agit, je crois, d'un procédé phonétique, mais qui n'a pas eu lieu dans la forme où apparaît l'*i*, mais bien dans les formes modèles. L'*e* de **ēm-es-ō* (au lieu de **ēm-es-mi*), de **ēm-es-ī-mos* (opt. parf. plur.), de **ēm-es-ām* s'était (comme tout *e* en syllabe ouverte intérieure) changé en *i* antérieurement à la création du subjonctif du plus-que-parfait; l'équation dont a résulté cette forme très récente, était donc en vérité

$$x : *ēmis-ī- = *ed-sē- : ed-ī-.$$

La solution de l'équation ne pouvait par conséquent être autre chose qu'un thème *ēmis-sē-*. L'*i* qui de cette manière se trouvait transporté en syllabe fermée, y a naturellement subsisté devant le double *-ss-*, tandis que dans les formes plus anciennes **ēmīsō* 'emero', **ēmīs-ī-mos* 'emerimus', **ēmīsām* 'emeram' le passage de l'*s* brève en *r* entraînait fatalement le changement de l'*i* en *e* (*ēmerō* etc.).

IV

Après avoir indiqué comment les formes sigmatiques latines de la série B peuvent être dérivées du futur osco-ombrien, je reviens sur le problème de la nature et de l'origine de ce futur.

On trouve dans les manuels les plus répandus l'opinion que le futur osco-ombrien serait en vérité un subjonctif de l'aoriste qui aurait pris le sens d'un futur. Ce serait donc une formation du même type que lat. *faxō*, mais pourvue d'un *e* tout à fait énigmatique devant l'*s*. Quant à la flexion, le subjonctif de l'aoriste était un thème en *-se-*, *-so-* (lat. *faxis*, *dilapidassunt* Festus éd. Lindsay p. 508, hom. ἀμείψεται

etc.). Les prototypes des formes osco-ombriennes seraient donc :

3. sing. **emese-ti*,
3. plur. **emeso-nti*.

Mais cette opinion est contredite par tous les faits. Osque *pert-emes-t* 'il interrompra', ombr. *feres-t* 'il portera', furent 'il seront', osque *censaz-et* 'censebunt' sont évidemment des thèmes en *-s-*, non pas des thèmes en *-se-*, *-so-*. Rien ne nous autorise à croire qu'un *e* soit tombé entre *-s-* et *-t* dans *pert-emest*, *ferest*, rien ne peut motiver l'hypothèse que la désinence *-ent* (< **-enti*) ait supplanté une désinence **-ont* (< **-onti*) dans furent, *censazet*. De même les formes latines indiquent un thème en *-s-*: fut. exact. *ēmer-int* (en face de *dilapidassunt*, subj. aor.), opt. parf. *ēmer-i-m*, subj. plus-que-parf. *ēmis-se-m*.

L'unique raison pour laquelle on a voulu, en dépit des désinences, interpréter les formes osco-ombriennes comme des subjunctifs de l'aoriste, est évidemment l'embarras qu'on éprouvait à y reconnaître des futurs. L'idée qu'on se faisait du futur indo-européen, reposait exclusivement sur les formes indo-iraniennes et baltiques. On ne reconnaissait d'autres types de futur indo-européens que le type

3. sing. **em-sje-ti*,
3. plur. **em-sjo-nti*,

type incommensurable avec les formes osco-ombriennes.

Mais ce type n'était pas le seul type de futur existant en indo-européen. J'ai déjà fait allusion au fait que le futur grec ne se prête pas à être réduit à ce type (v. p. 10). Le futur grec n'a jamais contenu un *j*. C'est cette circonstance qui a induit M. Brugmann à voir dans le futur grec un subjunctif de l'aoriste. Mais contre cette hypothèse M. Delbrück a protesté avec de bonnes raisons (Vergleichende

Syntax d. idg. Sprachen, II 242). Il est vrai que le passage d'un subjonctif d'aoriste au sens d'un futur est chose très ordinaire: lat. *erō* etc. Mais par ce passage le subjonctif cesse d'être un subjonctif; il devient un futur ou du moins l'expression d'une catégorie élastique comprenant le subjonctif et le futur. Or en grec les choses se seraient passées d'une manière tout à fait différente. D'abord le subjonctif de l'aoriste aurait pris les fonctions d'un futur, et puis il se serait établi de nouveau un contraste morphologique et syntaxique des plus profonds entre les emplois de nature de futur et les emplois de nature de subjonctif (cf. plus haut p. 8 et p. 10 avec la note). C'est tout à fait incroyable, il faut le dire. On ne peut pas se tirer d'affaire en affirmant que le futur grec soit un mélange du futur et du subjonctif («ein Mischtempus», Brugmann, Griech. Gramm. ³, p. 320); et c'est un expédient encore pire que de nier l'importance d'une distinction entre le futur et le subjonctif de l'aoriste («ob man diese Bildung als ursprünglichen Ind. Fut. oder als ursprünglichen Konj. Aor. bezeichnet, darauf kommt wenig an,» Brugmann, Grundriss ², II 3, 385). Il faut avouer sans phrase que le futur grec est un vrai futur, bien que son suffixe soit différent du suffixe du futur indo-iranien et baltique.¹

Or on ne peut guère ne pas être frappé d'un trait de ressemblance assez curieux entre le futur osco-ombrien et certains futurs grecs qui sont formés au moyen d'un suffixe *-ese-*, *-eso-*: ἔδοῦμαι, θανοῦμαι (de ἔζομαι 'je m'assieds', θνήσκω 'je meurs') etc. Le contraste entre un futur avec la voyelle *-e-* devant l'élément formatif et un aoriste sans cet *-e-* est le même en grec et en italique:

¹ M. Thurneysen, IF 38, 144, arrive à la même conclusion, mais en se servant d'un argument que je ne reconnais pas.

gr. fut. φανῶ (de **-nesō*): aor. ἔφηνα (de **-ns-m̄*)
 osque *pert-emest*, lat. *emerem*: lat. *sumpsī*.¹

La ressemblance est trop grande pour être fortuite. On n'évitera pas la conclusion que le futur grec en -έω est identique au futur osco-ombrien en -es-. Mais alors -έω de **-esō* sera la transformation d'un ancien thème en -s- (**-es-mī*), et nous serons conduits à la conviction que le futur osco-ombrien est la continuation inaltérée du plus ancien type de futur indo-européen. Le type indo-iranien et Baltique n'en est qu'un élargissement.²

Les rapports du futur indo-européen avec l'aoriste sigmatique sont donc plus étroits qu'on ne le soupçonnait jusqu'ici. Tous les deux temps sont formés au moyen d'un même suffixe, et l'hypothèse qu'ils ont été dès l'origine tout simplement le temps non passé et le temps passé d'un verbe perfectif, est devenue plus vraisemblable que jamais. Mais il faut se rappeler néanmoins qu'ils sont devenus autonomes et indépendants l'un de l'autre avant la fin de la période de l'unité indo-européenne.

Dès l'origine, le futur et l'aoriste ont été distingués l'un de l'autre par l'emploi des désinences personnelles primaires

¹ M. Thurneysen, BB VIII 275, a déjà signalé le parallélisme de gr. φανῶ: φήνω avec des formes latines comme *facerem* et *faxō*; mais sa manière d'envisager l'imparfait du subjonctif du latin (comme une forme issue de l'aoriste) l'a empêché d'en tirer la conclusion que je propose.

² Je ne discuterai pas ici la question de savoir s'il y a, en dehors de l'Italique, des traces de la flexion en -s- du futur. On pourrait songer à l'irlandais (*du-fí* 'vindicabit' de **we-wiq-s-t* ou **wi-wiq-s-t*); mais l'histoire du futur irlandais, qui sans doute a été contaminé d'autres formations, est en tout cas très embrouillée (cf. Thurneysen, IF 38, 143—146). M. Brugmann, Grundriss², II 3, 384, dérive le lituanien *dúos* 'il donnera' de **dō-s-t*, de sorte que le futur lituanien serait un mélange d'un thème en -sje-, -sjo- et d'un thème en -s-, ce qui me paraît du moins un peu douteux.

et secondaires et par la présence ou l'absence de l'augment. Mais en outre, il semble bien qu'ils ont eu, du moins en partie, une vocalisation différente. Le futur avait, dans ces cas, le degré plein dans la seconde syllabe, et par conséquent il doit avoir eu le degré réduit dans la première syllabe; au contraire, l'aoriste avait le degré plein (et même allongé) dans la première syllabe et le degré réduit (zéro) dans la seconde syllabe. Ainsi des racines **eme-* 'prendre', **sede-* 's'asseoir' on aura eu dans la langue-mère :

fut. **ḡmmés-* (osque *pert-emes-t*), **s_edés-* (gr. ἔδοῦμαι);
 aor. **ēms-* (lat. *demp̄sī*¹), **sēds-*.

C'est là le schéma des racines de la plus simple forme. Comment se comportaient les racines plus volumineuses? Est-ce qu'on peut considérer gr. τλήσομαι 'je souffrirai': τελέσσαι, τολμήσαι, τλήναι (Hés.) comme paradigme des racines en *-ā*?

Cependant, le schéma d'accent régulier de la flexion en consonne en indo-européen nous oblige à supposer qu'au pluriel du futur en *-s-* l'accent frappait la désinence personnelle et que toutes les syllabes précédentes avaient le degré réduit (ce qui équivaut à dire que dans ces formes le thème du futur ne pouvait différer de celui de l'aoriste). Il faut donc reconstruire la flexion que voici :

sing. **ḡmmés-mi* 'je prendrai';
 plur. **ḡms-més* 'nous prendrons'.

L'existence, en latin, d'un certain nombre d'imparfaits du subjonctif (fut. in praeterito) formés au moyen d'une *-s-* sans voyelle précédente (*vellem*, *ferrem*, *essem*, *ēsem*, cf. *forem*, osque *fusíd*) n'a donc, en soi, rien de surprenant. Ce qui est surprenant, c'est la règle curieuse qui n'admet

¹ Les vicissitudes du groupe *-ms-* ne nous intéressent pas ici; l'évolution phonétique aurait donné *-ns-*, mais il y a eu restitution analogique de l'*m*.

les formes de cette sorte qu'après de présents athématiques (*vul-t, fer-t, es-t, ēs-t*) et qui les exige dans ce cas. C'est une correspondance du futur avec le présent tout à fait inattendue, et il va sans dire qu'elle doit être regardée comme secondaire. Elle est de la même nature que la règle de la distribution des infinitifs en *-s-* et en *-es-*: les présents athématiques (les présents sans *-e-*) ont un infinitif en *-s-* (un infinitif sans *-e-*; *velle, ferre, esse, ēsse*), tandis que les présents thématiques (les présents en *-e-*) présentent un infinitif en *-es-* (*emere, scribere* etc.); mais il est bien connu que l'infinitif indo-européen était indépendant de la flexion du verbe; il n'était qu'un substantif verbal, et l'alternance *-es-*: *-s-* dans les noms en *-s-* qui sont la base des infinitifs latins, n'avait, dès l'origine, absolument rien à faire avec la forme du présent (cf. *far, farris* en face de *genus, generis*; en tant que le degré *-s-* est hérité de la langue mère, il doit avoir appartenu, dès l'origine, à certains des cas obliques).

V

J'ai encore une remarque à faire relativement aux rapports de l'imparfait du subjonctif latin avec l'imparfait du subjonctif des langues celtiques. Du point de vue phonétique rien ne nous empêche d'identifier les formations latines et celtiques. Gallois *carhwn* 'j'aimasse', bret. *galhenn* 'je pusse' ont perdu une voyelle devant l'*h* (de *s*), et cette voyelle a pu être un *-e-*. La flexion des formes celtiques, qui est très curieuse, semble reposer non pas sur des thèmes en *-s-* ou en *-sē-*, mais sur des thèmes en *-se-*, *-so-*; mais ce n'est pas là une objection grave contre le rapprochement avec les formes italiques; la différence s'expliquerait de ce que les imparfaits du subjonctif celtiques auraient été in-

fluencés par les imparfaits de l'indicatif (gall. *carwn* 'j'aimais', bret. *carenn*), tandis qu'en italique ils ont été influencés par les subjunctifs du présent (v. plus haut p. 14). Ce qui est plus embarrassant, c'est une différence syntaxique assez profonde: la fonction syntaxique qui selon notre hypothèse a dû être le plus ancien emploi de l'imparfait du subjunctif en latin, la fonction la plus proche du sens d'un futurum in praeterito, n'appartient pas à l'imparfait du subjunctif celtique. Tandis qu'en latin on emploie l'imparfait du subjunctif pour exprimer ce qui dépendrait d'une condition non réalisée (*si scirem, dicerem*), les langues celtiques se comportent tout autrement. Dans la proposition subordonnée toutes les langues celtiques font usage du subjunctif, mais dans la proposition principale l'expression varie: l'irlandais emploie un conditionnel bien distingué du subjunctif, le gallois et le cornique emploient l'imparfait de l'indicatif (ou le plus-que-parfait), et ce n'est que le breton qui fait usage de l'imparfait du subjunctif. Le contraste avec le latin est particulièrement clair en gallois (j'emprunte les exemples suivants à ma *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, II 330—331):

bei dywetut ti ymi y peth a ovynnaf ytti, minneu a dywedwn y titheu yr hwnn a ovynny ditheu 'si tu me disais ce que je te demande, moi je te dirais ce que tu demandes' (*dywetut* avec *t* de *d + h* est le subjunctif, *dywedwn* est l'indicatif).

ar neb a welhei y uorwyn yn y wisc honno, ef a welei olwe wedeidlwys arnei 'et celui qui verrait (= si quelqu'un voyait) la jeune fille dans ce costume, y verrait (il y verrait) un spectacle plein de dignité et de beauté'.

Au contraire en moyen breton on trouve :

mar carhe, me-n rohe dezaff 's'il voulait, je le lui donnerais,' 'si vellet, darem ei.'

Mais il ne faut pas être dupe de cet accord du breton avec le latin. A coup sûr, ce n'est pas le breton qui ait conservé l'état du celtique commun. Comme j'ai tâché de le démontrer dans ma *Vergleichende Grammatik* II 363—364, l'hypothèse la plus vraisemblable est que la règle irlandaise reflète fidèlement la syntaxe du celtique commun. Le conditionnel irlandais doit être considéré comme la continuation d'un conditionnel que toutes les langues celtiques ont possédé, et qui remplissait les fonctions qui sont le plus caractéristiques pour l'imparfait du subjonctif en latin. Ce conditionnel celtique n'a rien de correspondant en italique; il est le temps passé 1) du futur en *-b-*: irl. *-rannub* 'je partagerai', *-ranfinn* 'je partagerais', 2) du futur redoublé: irl. *-gigius* 'je prierai', *-gigsinn* 'je prierais' (de **g^uhe-g^uhedh-s* ou **g^uhi-g^uhedh-s-*; *guidim* 'je prie'; cf. gr. θέσσαοθαί: ποθέω). Le futur redoublé est une particularité du celtique, due à des innovations et des transformations qui n'ont pas eu lieu en italique; le futur en *b* est italo-celtique, mais son prétérit n'a jamais rempli la fonction du conditionnel en italique.¹⁾

Malgré cette profonde différence syntaxique il n'est peut-être pas impossible d'identifier les imparfaits du subjonctif italique et celtique. Mais l'identification n'est possible que si l'on admet un très long développement en celtique. Voici les hypothèses qui seraient nécessaires :

¹ Le prétérit du futur latin en *-b-* est sans doute l'imparfait: *ambulābit* 'he will walk', *ambulābat* 'he would walk' ('il avait l'habitude de se promener').

1) Le celtique a possédé une fois un futur identique au futur osco-ombrien; de ce futur le celtique en communauté avec l'italique a formé un prétérit qui a parcouru les étapes sémantiques suivantes: *futurum in praeterito*, conditionnel, subjonctif.

2) Plus tard l'ancien futur italo-celtique en *-es-* est tombé en désuétude en celtique, supplanté par un futur redoublé en *-s-* qui est le résultat d'une contamination de plusieurs formations sigmatiques différentes (le redoublement a pu être emprunté aux désidératifs du type de sanskr. *bu-bhūr-ša-li* 'il veut tenir' etc.).

3) Plus tard encore on a créé un prétérit de ce futur innové à l'exemple du prétérit du futur en *-b-* (ou bien, on a employé le prétérit du désidératif en *futurum in praeterito*). Ces formes ont remplacé le prétérit du futur italo-celtique en *-es-* dans son emploi conditionnel sans en adopter les fonctions de subjonctif.

4) En brittonique le nouveau conditionnel (ainsi que le futur) a fini par tomber en désuétude, cédant la place en gallois et en cornique à l'indicatif, en breton armoricain au subjonctif.

5) Finalement il faut supposer que l'*h* qui apparaît en moyen gallois et en moyen breton dans les formes du présent du subjonctif (en breton au pluriel seulement) a été transférée ici de l'imparfait du subjonctif (gall. *carhwyf* 'que j'aime', bret. *guelhomp* 'nous puissions').

Mais si l'hypothèse de l'identité de l'imparfait du subjonctif italique et celtique peut être maintenue, je dois révoquer une autre hypothèse qui m'avait séduit autrefois (Vergl. Gramm. II 377): celle d'un rapport entre le plus-que-parfait du subjonctif latin et brittonique.

Le bretonique possède un plus-que-parfait sans distinction de l'indicatif et du subjonctif :

gall. *buassei well itti, pei rodassut nawd yr mackwy*
 'il aurait été mieux pour toi, si tu avais accordé grâce
 à l'adolescent' ;

bret. *maz galse chom, ez chomse* 's'il avait pu rester,
 il aurait resté'.

Ces formes ont en effet une assez grande ressemblance immédiate au plus-que-parfait du subjonctif latin, et tant qu'on dérivait toutes les formes sigmatiques latines de l'aoriste, on pouvait bien soupçonner un rapport historique. Mais il n'en est rien. Le plus-que-parfait bretonique est le passé d'un »parfait« (au sens latin de ce terme) en *-s-*, qui est en réalité un aoriste du type du latin *dixī, impetrassere*, gr. ἔδειξα, ἐτίμησα. Il n'a donc rien à faire avec le plus-que-parfait du subjonctif latin, qui est issu du thème du futur (et qui, du reste, est une formation très peu ancienne et purement latine).

Il se peut, après tout, que l'identité de l'indicatif et du subjonctif du plus-que-parfait bretonique ne soit qu'apparente. Le subjonctif a pu avoir, dès l'origine, *-ss-h-* en face du *-ss-* de l'indicatif. Alors le subjonctif serait formé au moyen du suffixe de l'imparfait du subjonctif, et il y aurait un certain parallélisme entre les formations bretonique et latine (toutes deux récentes). Mais ce parallélisme ne serait pas complet; le suffixe de mode serait le même en bretonique et en latin, mais le thème de temps auquel serait ajouté ce suffixe, serait différent.

